

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Mise en place du comité consultatif sportif

Rapporteur : M. le maire

Il est proposé la mise en place d'un comité consultatif sportif, structure d'échange afin de répondre au mieux aux attentes des clubs sportifs scéens et de mettre en œuvre avec la politique sportive locale.

Ce comité sera composé :

- des présidents des clubs sportifs scéens ou leur représentant,
- d'un représentant de chaque cité scolaire de Sceaux,
- d'un représentant du département des Hauts-de-Seine pour la gestion du parc de la Grenouillère,
- d'un représentant de la direction départementale de la cohésion sociale,
- d'un représentant du CREPS de Châtenay-Malabry,
- de huit représentants du conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir décider d'instituer le comité consultatif sportif et de préciser que ses membres parmi lesquels 8 membres du conseil municipal seront désignés par arrêté du maire ; dont 6 membres issus de la liste Vivre à Sceaux, 1 membre issu de la liste Sceaux ensemble et 1 membre issu de la liste Sceaux en commun.